

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce de la Ville de Montréal tenue le lundi 1^{er} février 2021 à 19 h, le tout en conformité avec l'Arrêté numéro 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 26 avril 2020, sous la présidence de madame la mairesse Sue Montgomery, et à laquelle les personnes suivantes sont présentes :

Lionel Perez, conseiller du district de Darlington;
 Magda Popeanu, conseillère du district de Côte-des-Neiges;
 Peter McQueen, conseiller du district de Notre-Dame-de-Grâce;
 Christian Arseneault, conseiller du district de Loyola.
 Marvin Rotrand, conseiller du district de Snowdon;

ainsi que :

Stéphane Plante, directeur de l'arrondissement;
 Guylaine Gaudreault, directrice des services administratifs et du greffe;
 Sonia Gaudreault, directrice des sports, loisirs, culture et du développement social;
 Lucie Bédard, directrice de l'aménagement urbain et des services aux entreprises;
 Pierre Boutin, directeur des travaux publics;
 Geneviève Reeves, secrétaire d'arrondissement;
 Julie Faraldo-Boulet, secrétaire recherchiste.

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, madame la mairesse de l'arrondissement se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

Madame la mairesse déclare la séance ouverte à 19 h.

RÉSOLUTION CA21 170005

ADOPTION - ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Marvin Rotrand

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1^{er} février 2021 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02

RÉSOLUTION CA21 170006

APPROBATION - PROCÈS-VERBAUX



Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Magda Popeanu

D'approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 décembre 2020 à 19 h et des séances extraordinaires du 10 décembre 2020 à 15 h et du 22 décembre 2020 à 11 h du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.03

PÉRIODE DE COMMENTAIRES DE LA MAIRESSE ET DES CONSEILLERS

- Sue Montgomery

Rappelle le manque de logements familiaux et les problématiques d'éviction et souligne l'adoption d'un règlement pour contrer les *rénovictions*.

Fait état de deux dossiers inscrits à l'ordre du jour, soit une entente de partenariat avec le Centre de services scolaire de Montréal pour la construction d'un gymnase et d'un espace multifonctionnel dans le cadre de l'agrandissement de l'école Les-Enfants-du-Monde et en remercie mesdames Sonia et Guylaine Gaudreault, et le projet d'aménagement de deux aires d'exercice canin.

Invite les citoyens à participer aux événements qui se tiendront dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs en février.

Recommande aux citoyens de respecter les consignes sanitaires et de chercher de l'aide s'ils ressentent de l'anxiété ou de la détresse psychologique en ces temps d'isolement.

- Lionel Perez

Souligne l'adoption d'un règlement pour contrer les *rénovictions*, et remercie les services.

Rappelle le Mois de l'histoire des Noirs.

Fait état d'un dossier inscrit à l'ordre du jour pour aider les commerçants, soit l'adoption d'une ordonnance leur permettant d'installer des abris temporaires et des enseignes à l'extérieur.

Fait mention de deux motions adoptées à l'unanimité au conseil de Ville concernant la réduction des frais des plates-formes de livraison en ligne et la possibilité de reporter le paiement des taxes.

Rappelle l'adoption d'une motion par le conseil d'arrondissement en séance extraordinaire afin d'adopter la définition de l'antisémitisme de l'IHRA.

- Christian Arsenault

Souligne le décès de l'ancienne conseillère municipale Mme Susan Clarke et rappelle son implication dans la communauté.

Indique avoir voté contre le budget de l'administration Plante et avoir quitté le caucus de Projet Montréal pour siéger comme conseiller indépendant et croit fermement que l'arrondissement est sous-financé.



Confirme avoir appuyé la motion de M. Rotrand demandant au gouvernement la décriminalisation de possession simple de drogue, puisque la toxicomanie constitue un problème de santé publique.

Fait état de l'entente de partenariat avec le Centre de service scolaire de Montréal qui permettra notamment à l'arrondissement d'héberger le Centre Walkley de façon permanente, ainsi que le projet d'aménagement de l'aire d'exercice canin prévue au parc Loyola.

Rappelle le Mois de l'histoire des Noirs en février.

Mme Montgomery soulève un point de privilège concernant l'affirmation de M. Arseneault sur le manque d'intérêt de cette dernière pour défendre l'arrondissement de l'établissement du budget.

- Marvin Rotrand
 - Joint sa voix à celle du nouveau président de la Ligue des Noirs du Québec, Max Stanley Bazin, pour souligner le Mois de l'histoire des Noirs.
 - Souligne deux motions inscrites à l'ordre du jour, l'une concernant la journée internationale de la langue maternelle et l'autre portant sur la lutte à l'islamophobie.
 - Rappelle l'adoption d'une motion par le conseil d'arrondissement en séance extraordinaire afin d'adopter la définition de l'antisémitisme de l'IHRA.
 - Confirme que le conseil de Ville a adopté unanimement sa motion pour demander aux gouvernements provincial et fédéral le report des déclarations d'impôt.
 - Joint sa voix à celle des autres élus relativement au respect des mesures de la Santé publique pour lutter contre la Covid-19.

- Magda Popeanu
 - Annonce le début du Mois de l'histoire des Noirs et l'importance de comprendre et connaître l'histoire de l'esclavage de Montréal, notamment celle de Marie-Joséphé-Angélique.
 - Explique que le nouvel an asiatique débutera le 12 février, sous le signe du bœuf.
 - Souligne l'adoption du règlement pour une métropole mixte ainsi que règlement pour contrer les *renovictions* et en donne le détail ainsi que les impacts visés.
 - Indique avoir déposé une motion avec M. Rotrand afin de corriger une distorsion dans la Loi sur le logement, qui oblige les locataires à faire les démarches pour contrer une éviction.
 - Mentionne que les gouvernements fédéral et provincial ont annoncé une entente pour la création de logements et qu'un projet a été retenu pour le district de Côte-des-Neiges, soit la fondation Les petits rois, portée à bout de bras par Madame Vania Aguiar.
 - Souligne la Journée de la persévérance scolaire et rappelle l'importance de l'école pour les jeunes.

- Peter McQueen
 - Rappelle que la pandémie est toujours active et l'importance de respecter les consignes de la Santé publique.
 - Souligne les programmes d'aide aux commerçants mis en place par l'administration Plante.
 - Annonce le début du Mois de l'histoire des Noirs et l'importance de cette communauté pour Montréal.
 - Souligne le nouvel an chinois.



Fait état de plusieurs points à l'ordre du jour notamment la création de deux aires d'exercice canin et la contribution financière à l'organisme Cyclo Nord-Sud.

Remercie les organisateurs de la Semaine des arts NDG pour leur excellent travail.

Souhaite à tous une bonne Saint-Valentin.

PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE DEMANDES DU PUBLIC

Au cours de cette période, les personnes suivantes se sont adressées au conseil sur les sujets mentionnés plus bas :

• Brian Lewis	Transport en commun
• Elaine Bander	Souffleurs à feuilles
• Chaim Vogel	Définition de l'antisémitisme
• Rachel Callaway	Transport en commun – réduction de service
• Temima Rosenzweig	Définition de l'antisémitisme
• Paul Olioff	Transport en commun - réduction de service
• Line Bonneau	Sécurité des piétons à l'intersection Decelles Côte-des-Neiges
• Pierre Rogué	Transport en commun - réduction de service
• Lina Medeiros	Projet de condos sur De Maisonneuve (Belgrave)
• Ray Taylor	Cheffe de cabinet
• A. Klein	Définition de l'antisémitisme
• Daniel Lambert	Feux de circulation à l'intersection Sherbrooke et Grey
• Nora Benkorich	Projet de condos sur De Maisonneuve (Belgrave)
• Kathryn Aitken <i>Coalition pour les voisinages verts et paisibles</i>	Souffleurs à feuilles
• Andrei Liveanu	Projet de condos sur De Maisonneuve (Belgrave)
• Donna Gibbons	Aire d'exercice canin au parc Benny
• Gilles Chiasson	ISO 37001 anti-corruption
• Françoise Caron	Parc Trenholme
• Lisa Gardhouse	Parc Coffee
• Neal Mukherjee	ISO 37001 anti-corruption
• Mitra Mirzazadeh	Vitesse sur l'avenue Earncliffe



• Sandrine Campeau	Rue Sherbrooke
• Michel Larcher	Applicabilité du règlement sur le bruit et modification au règlement d'urbanisme
• Andre Froncioni	Chemin Upper-Lachine – retrait des glissières de béton
• Leandro Tomaro	Aire d'exercice canin au parc Nelson-Mandela
• Amal Janati	Parc Benny – modules de jeu
• Eric Romano	Intersection Decelles Côte-des-Neiges
• Stephanie Valenzuela	Itinérance et logements sociaux
• Malaka Ackaoui	Chemin Upper-Lachine – retrait des glissières de béton
• Kathelijne Keeren	Chauffe-terrasse
• Elisabeth Faure	Avenue Harley
• Cymry Gomery <i>Coalition pour les voisinages verts et paisibles</i>	Souffleurs à feuilles

La période de questions et de demandes du public de 90 minutes est maintenant terminée.

RÉSOLUTION CA21 170007

PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE DEMANDES DU PUBLIC

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Lionel Perez

De prolonger la période de questions et de demandes du public pour une durée de 3 minutes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.08

• Darby MacDonald <i>Projet Génèse</i>	Action contre la subdivision des logements
<i>4^e questions et suivantes sur un même sujet, dont les questions n'ont pu être entendues faute de temps</i>	
• Annick Desjardins	Transport en commun – réduction de service
• David Levy	Définition de l'antisémitisme
• Libert Subirana	Projet de condos sur De Maisonneuve (Belgrave)
• Schneur Rabin	Définition de l'antisémitisme



La prolongation de 3 minutes de la période de questions et de demandes du public de 90 minutes est maintenant terminée.

- * en annexe au présent procès-verbal, la liste complète des questions des citoyens.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

- Marvin Rotrand
S'enquiert des détails du bris de conduite d'eau à l'intersection des avenues Victoria et Plamondon, étant donné la réfection récente de la conduite sur l'avenue Victoria.
En lien avec la décision de la Commission de la toponymie, demande un suivi concernant des lieux au nom de Elie Weisel et Warren Allmand.
En lien avec une réponse de la mairesse lors de la séance extraordinaire du 22 décembre 2020 relativement à un sondage, demande à ce que les résultats soient rendus publics.
- Christian Arseneault
En lien avec l'état des patinoires pendant la période des Fêtes, indique que plusieurs municipalités adjacentes étaient en mesure de réaliser les patinoires, et s'enquiert des raisons pour lesquelles celles de l'arrondissement n'étaient pas disponibles. Il demande s'il est possible pour l'arrondissement de prendre contact avec les résidents qui souhaitent être bénévoles pour entretenir les patinoires.
En lien avec la revitalisation de l'avenue Somerled et considérant qu'il a signifié à plusieurs reprises qu'il s'agit de sa priorité, demande un engagement de la mairesse pour ce projet et que les services soient mandatés pour explorer l'option d'utiliser le Programme de rues piétonnes et partagées.
- Peter McQueen
En lien avec la fermeture de la bibliothèque Botrel le 15 février 2021 pour 6 mois, demande à la mairesse de modifier la photo de sa publication concernant les services aux citoyens, et demande à M. Plante les raisons pour lesquelles la bibliothèque doit fermer.

À la demande de madame la mairesse, la séance du conseil d'arrondissement est suspendue à 21 h 35 pour une période de 5 minutes.

Reprise à 21 h 40 – M. Lionel Perez est absent.

CORRESPONDANCE

Mme Geneviève Reeves dépose la résolution 201201 adoptée par le conseil municipal de la Ville de Côte-Saint-Luc concernant le plan stratégique de développement du transport collectif 2021-2030 ARTM.



M. Lionel Perez est de retour.

RÉSOLUTION CA21 170008

SYSTÈME DE MANAGEMENT ANTICORRUPTION (SMAC) - NORME ISO 37001

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Lionel Perez

De prendre acte des deux rapports réalisés concernant l'implantation d'un système de management anticorruption (SMAC) et mandater la Direction de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce d'entreprendre les démarches pour obtenir la certification anti-corruption selon la norme ISO 37001 visant à aider les organismes à prévenir, à détecter et à traiter les problèmes de corruption.

EN AMENDEMENT

Il est proposé par Lionel Perez

appuyé par Sue Montgomery

D'apporter les modifications suivantes au dossier décisionnel :

RECOMMANDATION (page 1)

De prendre acte des deux rapports réalisés concernant l'implantation d'un système de management anticorruption (SMAC) et mandater la Direction de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce **d'approfondir l'identification des enjeux en voie de l'obtention** de la certification anticorruption selon la norme ISO 37001 visant à aider les organismes à prévenir, à détecter et à traiter les problèmes de corruption.

CONTEXTE (dernier paragraphe)

De plus, comme mentionné dans le rapport diagnostic, l'arrondissement devra s'adjoindre une ressource qui aura pour mission la planification et la mise en œuvre de cette démarche et s'y consacrera à temps plein. L'embauche d'un employé cadre de niveau approprié sera nécessaire pour poursuivre le travail relativement **à l'obtention de la certification ISO 37001. Entre-temps, pour le mandat proposé, un employé sera nommé pour l'accompagnement du mandataire.**

JUSTIFICATION (Dernier paragraphe)

De plus, compte tenu de la charge de travail qu'implique ce mandat et du rôle que devra assumer le mandataire de ce projet, l'arrondissement devrait **se pencher à l'avenir sur l'embauche** d'une nouvelle ressource au sein de l'unité, laquelle pourra se consacrer à la planification et à la mise en œuvre de cette démarche. L'embauche d'un employé cadre de niveau approprié sera nécessaire pour poursuivre le travail dans ce mandat.



ASPECT(S) FINANCIER(S)

L'estimation sommaire des coûts et des ressources pour poursuivre la démarche comporte à court terme deux volets à financer :

- Un mandat de services d'accompagnement jusqu'à **un montant de 50 000 \$** afin **d'approfondir l'identification des enjeux en vue de l'obtention par l'arrondissement** de la certification ISO 37001;
- **Désigner un employé interne qui sera la personne-ressources pour coordonner avec la firme externe le mandat ci-haut mentionné.**

Un débat s'engage.

VOTE SUR L'AMENDEMENT :

Madame la mairesse Sue Montgomery et le conseiller Lionel Perez votent en faveur de l'amendement.

La conseillère Magda Popeanu et les conseillers Marvin Rotrand, Peter McQueen et Christian Arseneault votent contre l'amendement.

VOTE SUR LA PROPOSITION PRINCIPALE :

Madame la mairesse Sue Montgomery vote en faveur de la proposition principale.

La conseillère Magda Popeanu et les conseillers Marvin Rotrand, Peter McQueen, Christian Arseneault et Lionel Perez vote contre la proposition principale.

LA PROPOSITION D'AMENDEMENT À LA PROPOSITION PRINCIPALE EST REJETÉE À LA MAJORITÉ

LA PROPOSITION PRINCIPALE EST REJETÉE À LA MAJORITÉ

12.01 1217479002

RÉSOLUTION CA21 170009

PROLONGATION DE CONTRAT - LOCATION GUAY - LOCATION D'UNE RÉTROCAVEUSE AVEC OPÉRATEUR - PLANTATION D'ARBRES ET ENTRETIEN DES PARCS

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Christian Arseneault

D'accorder à Location Guay (9154-6937 Québec inc.), une prolongation de contrat pour la location d'une rétrocaveuse avec opérateur incluant entretien et accessoires, pour la plantation d'arbres et l'entretien des parcs de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.



D'autoriser une dépense à cette fin de 126 526,41 \$ taxes incluses, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant - Appel d'offres public 20-18011.

D'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, le cas échéant, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.01 1207413002

RÉSOLUTION CA21 170010

CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS - AFFLECK DE LA RIVA ARCHITECTES - RÉAMÉNAGEMENT, RÉNOVATION ET MISE AUX NORMES - CENTRE LE MANOIR

Il est proposé par Peter McQueen

appuyé par Sue Montgomery

D'accorder un contrat et approuver un projet de convention par lequel Affleck de la Riva architectes, ayant obtenu le plus haut pointage, s'engage à fournir à l'arrondissement les services professionnels requis pour le réaménagement, la rénovation et la mise aux normes du centre Le Manoir, pour un montant maximal de 263 932 \$ incluant les taxes, conformément à l'appel d'offres public numéro CDN-NDG-20-AOP-DAI-030, et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention.

D'autoriser une dépense à cette fin de 263 932 \$, incluant les taxes.

D'autoriser une dépense additionnelle de 39 589,80 \$, incluant les taxes, à titre de budget de contingences.

D'autoriser une dépense additionnelle de 174 762 \$, incluant les taxes, à titre de budget d'incidences.

D'autoriser une dépense totale de 478 283,80 \$ incluant les taxes et tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.02 1215302001

RÉSOLUTION CA21 170011

CONTRAT - URBEX CONSTRUCTION INC. - PROJET D'AMÉLIORATION DE SENTIERS - PARC GEORGES-SAINT-PIERRE



Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Christian Arseneault
Peter McQueen

D'accorder un contrat de travaux à Urbex Construction inc. plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 544 911,83 \$, incluant les taxes, pour le projet d'amélioration de sentiers au parc Georges-Saint-Pierre, d'aménagement de deux aires d'exercice canin (AEC) aux parcs Georges-Saint-Pierre et Loyola (7 soumissionnaires) - Appel d'offres public CDN-NDG-20-AOP-DAI-032.

D'autoriser une dépense additionnelle de 54 491,18 \$, incluant toutes les taxes applicables, à titre de budget de contingences.

D'autoriser une dépense additionnelle de 21 943,57 \$, incluant toutes les taxes applicables, à titre de budget d'incidences.

D'autoriser une dépense totale à cette fin de 621 346,57 \$, incluant les taxes et tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'imputer cette dépense, après avoir opéré les virements budgétaires requis, conformément aux informations financières inscrites au présent dossier décisionnel.

D'adhérer aux objectifs et modalités du Programme Municipalité amie des aînés et Accessibilité universelle - Montréal 2018-2020 », tels que décrits au sommaire décisionnel.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.03 1208424003

RÉSOLUTION CA21 170012

PROLONGATION - LES SERVICES EXP INC. - SERVICES PROFESSIONNELS D'ÉTUDE ET DE CONCEPTION EN INGÉNIERIE

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Peter McQueen

D'approuver la première prolongation de douze mois, du 5 février 2021 au 4 février 2022, de l'entente-cadre conclue avec la firme Les Services EXP inc., pour des services professionnels d'étude et conception en ingénierie, aux prix et conditions de la soumission et sans majoration de la dépense totale de l'entente-cadre, maintenue à 870 314,76 \$, taxes incluses - Appel d'offres public CDN-NDG-19-AOP-TP-002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



20.04 1195153001

RÉSOLUTION CA21 170013**CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES NON RÉCURRENTES - 8 ORGANISMES**

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Marvin Rotrand

D'autoriser le versement de contributions financières non récurrentes à divers organismes totalisant la somme de 9 650 \$.

ORGANISMES	JUSTIFICATION	MONTANT ET DONATEUR
La Ligue des Noirs 5201, boulevard Décarie Montréal (Québec) H3W 3C2 a/s M. Max Stanley Bazin, président	Pour les célébrations du Mois de l'histoire des Noirs. Pour imprimer une brochure contenant un message à la communauté sur l'histoire et les expériences de la communauté noire au Québec. Pour la continuité des interventions, services et activités ZOOM qui seront offerts aux membres en 2021.	TOTAL : 1 500 \$ Sue Montgomery 500 \$ Marvin Rotrand 200 \$ Lionel Perez 200 \$ Peter McQueen 200 \$ Magda Popeanu 200 \$ Christian Arseneault 200 \$
Association des ressortissants de la Grenade de Montréal Grenada Nationals Association of Montreal C.P. 271, Station Snowdon Montréal (Québec) H3X 3T4 411-8355, rue Labarre Montréal (Québec) H4P 2S5 a/s Mme Nicole Swann, présidente	Pour la célébration du jour de l'indépendance de la Grenade, le 7 février et les services offerts aux membres en 2021.	TOTAL : 1 100 \$ Sue Montgomery 200 \$ Marvin Rotrand 150 \$ Lionel Perez 150 \$ Peter McQueen 150 \$ Magda Popeanu 300 \$ Christian Arseneault 150 \$
Association culturelle des Guyanais de Montréal Guyana Cultural Association of Montreal C.P. 29640 CSP Prom du Parc 5950, rue Cousineau Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A9 a/s M. U Leebert Sancho, président a/s Mme Yvonne Sam Relations publiques	Afin de poursuivre le soutien des services aux membres. Présentation ZOOM pour le Mois de l'histoire des Noirs.	TOTAL : 700 \$ Sue Montgomery 200 \$ Marvin Rotrand 100 \$ Lionel Perez 100 \$ Peter McQueen 100 \$ Magda Popeanu 100 \$ Christian Arseneault 100 \$



<p>Conseil communautaire NDG 204-5964, avenue Notre-Dame-de-Grâce Montréal (Québec) H4A 1N1</p> <p>a/s Mme Jing Bai Travailleuse communautaire</p>	<p>Pour le Nouvel An lunaire 2021.</p> <p>La plupart des activités se tiendront virtuellement en raison de la COVID-19.</p> <p>Cependant, le Conseil planifie tout de même des activités de plein air.</p>	<p>TOTAL : 2 000 \$</p> <p>Sue Montgomery 1 000 \$ Lionel Perez 250 \$ Peter McQueen 500 \$ Christian Arseneault 250 \$</p>
<p>Société du patrimoine philippin de Montréal Filipino Heritage Month Society</p> <p>Autre nom : Patrimoine Philippin Montréal 101-5850, avenue de Monkland Montréal (Québec) H4A 1G1</p> <p>a/s M. Al Abdon, président</p>	<p>Pour les célébrations de la culture philippine le 14 mars 2021 et pour le Mois du Patrimoine philippin (Filiino Heritage Month) en juin 2021</p>	<p>TOTAL : 1 300 \$</p> <p>Sue Montgomery 500 \$ Marvin Rotrand 200 \$ Lionel Perez 200 \$ Peter McQueen 100 \$ Magda Popeanu 200 \$ Christian Arseneault 100 \$</p>
<p>Association Saint-Raymond NDG 5600, chemin Upper Lachine Montréal (Québec) H4W 2E5</p> <p>a/s Mme Josie Mancini Vice-président, secrétaire</p>	<p>Pour l'organisation et la réalisation des activités qui auront lieu le 21 août 2021 dans le cadre de la « <i>Semaine italienne 2021</i> » au Centre Saint-Raymond si les mesures sanitaires (COVID-19) le permettent.</p>	<p>TOTAL : 1 250 \$</p> <p>Sue Montgomery 500 \$ Lionel Perez 250 \$ Peter McQueen 500 \$</p>
<p>Association culturelle roumaine 6767, chemin de la Côte-des-Neiges Bureau 693-5 Montréal (Québec) H3S 2T6</p> <p>a/s Mme Corina Diana Haiduc Présidente</p>	<p>Pour venir en aide aux personnes dans le besoin. Cette contribution financière servira à acheter des produits essentiels, tels que du pain, du lait, des œufs, etc.</p>	<p>TOTAL : 1 500 \$</p> <p>Sue Montgomery 500 \$ Lionel Perez 400 \$ Peter McQueen 200 \$ Magda Popeanu 400 \$</p>
<p>Centre d'orientation des nouveaux arrivants et immigrants de Montréal (CONAM) 6767, chemin de la Côte-des-Neiges Bureau 693-4 Montréal (Québec) H3S 2T6</p> <p>a/s M. Alfred Mandaka, directeur</p>	<p>Aide urgente pour appui communautaire.</p> <p>CONAM vise, à travers ses services, activités et actions d'aide à l'insertion et l'intégration sociale offerts, à sortir sa clientèle composée en général des personnes immigrantes, de son isolement, de son ignorance des services d'aide qui existent dans son milieu de vie communautaire qu'est le quartier de CDN, de son état d'exclusion sociale, de vulnérabilité et de pauvreté dans lequel elle se trouve surtout en temps de la pandémie.</p> <p>Grâce au travail assidu d'accompagnement, de références et de suivi offert par les bénévoles, voir cette clientèle s'outiller d'informations nécessaires pour se trouver de la nourriture, des vêtements, jouets, etc. pour enrayer leur état de pauvreté, leur faciliter l'accès aux soins de santé, de se trouver de l'emploi, devenir autonome économiquement, participer aux progrès et développement de son quartier et de Montréal en général.</p>	<p>TOTAL : 300 \$</p> <p>Magda Popeanu 300 \$</p>



D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.05 1215265001

RÉSOLUTION CA21 170014

SOUTIEN FINANCIER AVEC CONVENTION - CYCLO NORD-SUD - PROJET VÉLORUTION CDN-NDG

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Lionel Perez

D'accorder une contribution financière de 98 280 \$, incluant les taxes si applicables à Cyclo Nord-Sud pour la réalisation du projet Vélorution CDN-NDG, pour la saison 2021, et approuver le projet de convention à cette fin.

D'autoriser une dépense à cette fin de 98 280 \$, incluant les taxes si applicables, à même le surplus libre de l'arrondissement,

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.06 1215284001

RÉSOLUTION CA21 170015

SOUTIEN FINANCIER AVEC CONVENTIONS - CONSEIL COMMUNAUTAIRE NDG INC. ET CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE CDN

Il est proposé par Lionel Perez

appuyé par Marvin Rotrand

D'accorder une contribution financière de 88 000 \$ au Conseil communautaire Notre-Dame-de-Grâce pour la réalisation du projet « Intervention de milieu auprès des aînés vulnérables vivant dans les logements sociaux », pour la période du 2 février 2021 au 31 décembre 2022.

D'accorder une contribution financière de 115 000 \$ à Corporation de développement communautaire de Côte-des-Neiges pour la réalisation du projet « Des passerelles entre les familles plurielles de Côte-des-Neiges », pour la période du 2 février 2021 au 31 décembre 2022.



D'approuver les deux projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces contributions financières.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.07 1211247001

RÉSOLUTION CA21 170016

SOUTIEN FINANCIER AVEC CONVENTION - SOCENV - GESTION HUMANITAIRE ET ENVIRONNEMENTALE DES BIENS DISPOSÉS EN BORDURE DE RUE LORS D'UNE ÉVICTION

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Christian Arseneault

D'approuver la signature d'une convention de service entre l'arrondissement et la Société environnementale de Côte-des-Neiges (SOCENV) pour réaliser un projet visant la gestion humanitaire et environnementale des biens disposés en bordure de rue lors d'une éviction, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

D'autoriser à cette fin une dépense de 114 975 \$ (taxes incluses) et de constituer une réserve de 19 545,75 \$ (taxes incluses) pour les évictions dépassant le nombre initialement prévu (100).

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.08 1218268001

RÉSOLUTION CA21 170017

BAIL - CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES DE MONTRÉAL - ÉCOLE LES-ENFANTS-DU-MONDE

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Christian Arseneault
Magda Popeanu



D'approuver un projet de bail par lequel la Ville loue du Centre de services scolaire de Montréal, pour une durée de 30 ans à compter du 1^{er} juillet 2022, avec 4 options de renouvellement de 5 ans chacune, des locaux d'une superficie brute de 575 m² faisant partie du projet d'agrandissement à être construit à l'école Les-Enfants-du-Monde, située au 5360, avenue Rosedale, Montréal (Québec) H4V 2H9, pour la réalisation d'activités s'inscrivant dans le programme d'animation d'un centre communautaire de l'arrondissement pour un loyer total de 1 795 070 \$ exonéré de TPS et TVQ le tout selon les termes et conditions du projet de bail.

D'approuver un montant additionnel de 500 000 \$ à partir du surplus libre de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce pour assurer le financement du projet au montant estimé à 4 339 723 \$ et permettre une provision de 160 277 \$ pour d'éventuels coûts afférents au projet.

D'autoriser, la tenue du registre requis conformément à l'article 29.3 de la *Loi sur les cités et villes*, lequel sera remplacé par une période de réception de demandes écrites de scrutin référendaire de 15 jours conformément aux arrêtés ministériels pris dans le contexte de la déclaration d'urgence sanitaire.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.09 1207838007

RÉSOLUTION CA21 170018

BAIE DE VIRAGE - CHEMIN DE LA CÔTE-DES-NEIGES ET AVENUE DECELLES

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Christian Arseneault

D'offrir au conseil municipal la prise en charge de la conception, de la coordination, de la réalisation et du financement des travaux d'aménagement d'une baie de virage sur le chemin de la Côte-des-Neiges à l'intersection de l'avenue Decelles, appartenant au réseau artériel de la Ville de Montréal, en vertu de l'article 85 alinéa 2 de la *Charte de la Ville de Montréal*.

D'autoriser le financement d'un montant additionnel de 160 000 \$ pour le dossier par le surplus de l'arrondissement affecté à la rénovation de parcs ou à l'amélioration du domaine public.

La conseillère Magda Popeanu et les conseillers Peter McQueen et Christian Arseneault votent en faveur de la proposition.

Madame la mairesse Sue Montgomery et les conseiller Marvin Rotrand et Lionel Perez votent contre la proposition.

SUIVANT L'ARTICLE 20.1 DE LA *CHARTRE DE LA VILLE DE MONTRÉAL* (RLRQ, c. C-11.4), LA VOIX DE LA MAIRESSE DE L'ARRONDISSEMENT QUI PARTICIPE À L'ÉGALITÉ DU VOTE DEVIENT PRÉPONDÉRANTE



Un débat s'engage.

PROPOSITION REJETÉE À LA MAJORITÉ

30.01 1198241008

Mme Sue Montgomery s'absente. Mme Magda Popeanu prend le relais à titre de mairesse suppléante.

RÉSOLUTION CA21 170019

DÉPENSE - RÉNOVATION - BIBLIOTHÈQUE CÔTE-DES-NEIGES

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Peter McQueen

D'autoriser une dépense maximale de 58 426,85 \$ \$ toutes les taxes incluses, pour les travaux de réfection de la chambre de télécommunication, l'achat de mobilier et le déménagement dans le cadre du projet de rénovation de la bibliothèque Côte-des-Neiges (0709).

D'imputer la dépense conformément aux informations inscrites au sommaire décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.02 1217838004

RÉSOLUTION CA21 170020

ORDONNANCE - ÉDICULE DU MÉTRO VENDÔME

Il est proposé par Peter McQueen

appuyé par Christian Arseneault

D'édicter, en vertu de l'article 20 *Règlement sur le bruit* (R.R.V.M, c.B-3) de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, l'ordonnance numéro OCA21 17001 autorisant le bruit le samedi et dimanche (incluant les jours fériés) à partir de 7 h pendant l'exécution des travaux de construction du nouvel édicule de la station de métro Vendôme situé sur le boulevard De Maisonneuve Ouest, pour la période s'échelonnant du 8 février au 30 avril 2021 inclusivement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.01 1203558064



RÉSOLUTION CA21 170021**ORDONNANCE - ARÉNA DOUG-HARVEY - PATINAGE LIBRE ET HOCKEY LIBRE**

Il est proposé par Christian Arseneault

appuyé par Peter McQueen

D'édicter en vertu du *Règlement sur les tarifs* (RCA20 17343) l'ordonnance numéro OCA21 17002 permettant l'application de la gratuité pour les activités de patinage libre et de hockey libre, conditionnellement à l'autorisation de ces activités par la Santé publique, du premier samedi de janvier jusqu'au deuxième dimanche d'avril 2021 à l'aréna Doug-Harvey, générant ainsi un déficit de recettes d'une valeur estimée à 1 675 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.02 1217838001

RÉSOLUTION CA21 170022**ORDONNANCES - PROMOTION COMMERCIALE JUSQU'AU 4 MAI 2021**

Il est proposé par Lionel Perez

appuyé par Peter McQueen

D'édicter, en vertu du *Règlement sur les promotions commerciales* (R.R.V.M., chapitre P-11 modifié par le RCA20 17341, article 17.4), l'ordonnance numéro OCA21 17003 décrétant une promotion commerciale dans toutes les zones où sont autorisées les usages de la famille commerce en vertu du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce* (01-276), du 2 février au 4 mai 2021, afin de permettre les abris temporaires à certaines conditions et sous réserve de tout décret ou arrêté ministériel du gouvernement du Québec.

D'édicter, en vertu du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce* (01-276, art. 515), l'ordonnance numéro OCA21 17004 permettant des enseignes temporaires du 2 février au 4 mai 2021, à certaines conditions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.03 1202703014



RÉSOLUTION CA21 170023**DÉROGATION À L'INTERDICTION DE CONVERTIR EN COPROPRIÉTÉ DIVISE
- 4612-4614, AVENUE WILSON**

ATTENDU qu'un avis relativement à la demande de dérogation à l'interdiction de convertir en copropriété divise a été publié sur le site Internet de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce le 16 décembre 2020, conformément à l'article 16 du *Règlement sur la conversion des immeubles en copropriété divise* (R.R.V.M., c. C-11).

Il est proposé par Peter McQueen

appuyé par Christian Arseneault

D'accorder une dérogation à l'interdiction de convertir en copropriété divise pour l'immeuble situé aux 4612-4614, avenue Wilson, conformément au *Règlement sur la conversion des immeubles en copropriété divise* (R.R.V.M., c. C-11).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.04 1213558005

RÉSOLUTION CA21 170024**PIIA - REFUS - 4861, AVENUE WEST HILL**

ATTENDU QUE les proportions et le faible niveau d'articulation du volume de l'agrandissement ne favorisent pas une intégration adéquate au contexte;

ATTENDU QUE l'impact pressenti de l'agrandissement projeté sur l'ensoleillement des propriétés voisines est considérable;

ATTENDU QUE le projet limite significativement le potentiel d'appropriation de la cour;

ATTENDU QUE le projet ne fournit pas une démonstration convaincante de la valeur ajoutée à la fonctionnalité et au confort des logements existants;

ATTENDU QUE le projet soumis s'avère un parti trop ambitieux pour les dimensions du lot;

ATTENDU QUE le développement proposé ne contribue pas à améliorer l'environnement bâti et représente une intervention jugée préjudiciable pour l'évolution du secteur;

ATTENDU finalement que le comité consultatif d'urbanisme (CCU) a émis un avis défavorable, à sa séance du 16 septembre 2020, à la demande d'approbation d'un PIIA en vertu du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce* (01-276).

Il est proposé par Christian Arseneault

appuyé par Peter McQueen



De refuser les plans, en vertu du titre VIII (PIIA) du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce* (01-276), en tenant compte des critères énoncés aux articles 45.2 et 668, pour la délivrance d'un permis d'agrandissement de l'immeuble situé au 4861, avenue West Hill, tel que soumis par Mourad Bendjennet, architecte, le 19 août 2020 et estampillés par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises en date du 30 septembre 2020 - dossier relatif à la demande de permis 3002121174.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.05 1203558058

RÉSOLUTION CA21 170025

PIIA - 5291, AVENUE DE COURTRAI

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a recommandé favorablement, à sa séance du 10 décembre 2020, la demande d'approbation d'un PIIA en vertu du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce* (01-276) et du projet particulier PP-95 (résolution CA17 170049).

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Christian Arseneault

D'approuver, conformément au titre VIII (PIIA) du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce* (01-276) et au projet particulier PP-95 (résolution CA17 170049), les travaux visant l'installation d'enseignes commerciales au 5291, avenue de Courtrai, tel que présenté sur les plans soumis par le requérant et estampillés par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises en date du 21 octobre 2020, joints en annexe - dossier relatif à la demande de permis 3002416674.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.06 1213558003

RÉSOLUTION CA21 170026

RÉSOLUTION APPROUVANT LE PROJET PARTICULIER PP-123

ATTENDU QUE le projet de résolution CA20 170265 approuvant le projet particulier PP-123 visant à autoriser la construction d'un nouvel édicule pour la gare Montréal-Ouest au 7480, rue Sherbrooke Ouest a été adopté à la séance ordinaire tenue le 5 octobre 2020, conformément aux articles 124 et 145.38 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1) ci-après désignée « la LAU ».



ATTENDU QU'une affiche ou une enseigne a été placée le 13 octobre 2020 dans un endroit bien en vue sur l'emplacement visé par la demande, de manière à annoncer la nature de celle-ci et le lieu où toute personne intéressée peut obtenir les renseignements relatifs au projet particulier, conformément à l'article 145.39 de la LAU.

ATTENDU QU'une consultation écrite a été tenue entre le 20 octobre et le 4 novembre 2020, conformément à l'arrêté ministériel 2020-049 du 4 juillet 2020 et à la résolution CA20 170265, et que les personnes et organismes désirant s'exprimer ont été lus;

ATTENDU QUE, la numérotation des articles 4 et ses suivants du projet de résolution a été modifiée afin de corriger une erreur s'étant glissée dans la séquence de numérotation;

ATTENDU QUE le second projet de résolution CA20 170341 a été adopté, avec modifications, à la séance ordinaire du conseil tenue le 7 décembre 2020, conformément aux articles 145.38 et 128 de la LAU, et qu'au terme de la période de réception des demandes de participation à un référendum, aucune demande n'a été reçue.

Il est proposé par Christian Arseneault

appuyé par Magda Popeanu

D'adopter, tel que soumise, la résolution approuvant le projet particulier PP-123 visant à autoriser la construction d'un nouvel édicule pour la gare Montréal-Ouest au 7480, rue Sherbrooke Ouest en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 17017).

CHAPITRE I
SECTION I
TERRITOIRE D'APPLICATION

1. La présente résolution s'applique au territoire formé des lots 3 324 689 et 3 320 970 du cadastre du Québec, tel qu'il est illustré sur le plan intitulé « Territoire d'application » joint en annexe A à la présente résolution.

CHAPITRE II
SECTION I
ARTICLES VISÉS

2. Malgré la réglementation d'urbanisme applicable au territoire décrit à l'article 1, la construction d'un bâtiment de 1 étage est autorisée aux conditions prévues à la présente résolution.

3. Aux fins de l'article 2, il est notamment permis de déroger aux articles suivants du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (01-276) :

- à l'article 9 afin d'autoriser un bâtiment de 1 étage ;
- aux sections I et II du chapitre VI du titre II afin de permettre un alignement de construction et des marges telles que représentées au plan de l'annexe B;
- à l'article 123 afin d'autoriser l'usage « gare »;



- aux articles 49.1, 66, 88.1, 337.1, et 433.1 afin de ne pas souscrire la délivrance d'un permis émis en vertu de la présente résolution au processus de révision architecturale prévu selon le Titre VIII du règlement d'urbanisme 01-276;

Toute autre disposition réglementaire non incompatible avec celles prévues à la présente résolution continue de s'appliquer.

CHAPITRE III

SECTION I

USAGES

4. L'usage de la catégorie E.7(2), gare, est autorisé.

SECTION II

CADRE BÂTI

5. Le nombre d'étages est de 1 étage.

6. L'alignement de construction et les marges minimales du bâtiment doivent essentiellement correspondre à ceux identifiés sur le plan intitulé « Plan d'implantation », joint en annexe B de la présente résolution.

SECTION III

ARCHITECTURE DU BÂTIMENT

7. Aux fins de la délivrance d'un permis de construction ou de transformation impliquant un agrandissement ou une modification de l'apparence extérieure ou de l'implantation relatifs à un bâtiment autorisé par la présente résolution, les travaux doivent essentiellement respecter les principes, le caractère architectural et les descriptions illustrées sur les plans intitulés « Plans architecturaux et perspectives », joints en annexe C à la présente résolution.

SECTION IV

PLANTATION, ESPACES EXTÉRIEURS ET ÉQUIPEMENTS

8. L'aménagement des espaces extérieurs, la plantation d'arbres, arbustes et autres aménagements paysagers ainsi que le nombre, l'emplacement et les détails de construction des équipements et installations extérieurs relatifs à un bâtiment autorisé par la présente résolution doivent essentiellement respecter les descriptions et le caractère général des éléments illustrés sur les plans intitulés « Aménagement paysager et équipements », joints en annexe D à la présente résolution.

SECTION V

AFFICHAGE

9. Aucune enseigne sur socle n'est autorisée.

CHAPITRE IV

SECTION I

DÉLAIS DE RÉALISATION



10. Les travaux de construction du bâtiment doivent débuter dans les 60 mois suivants l'entrée en vigueur de la présente résolution.

En cas de non-respect du délai prévu au premier alinéa, l'autorisation faisant l'objet de la présente résolution devient nulle et sans effet.

11. Les travaux d'aménagement paysager doivent être réalisés dans les 12 mois suivant la fin des travaux de construction du bâtiment.

ANNEXE A

PLAN INTITULÉ « TERRITOIRE D'APPLICATION »

ANNEXE B

PLAN INTITULÉ « PLAN D'IMPLANTATION »

ANNEXE C

PLAN INTITULÉ « PLANS ARCHITECTURAUX ET PERSPECTIVES »

ANNEXE D

PLAN INTITULÉ « AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET ÉQUIPEMENTS »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.07 1203558052

RÉSOLUTION CA21 170027

DÉPÔT - RAPPORTS DÉCISIONNELS - NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2020

Mme Magda Popeanu, à titre de mairesse suppléante, dépose les rapports faisant état de décisions prises par tous les fonctionnaires ou employés, dans l'exercice des pouvoirs qui leur sont délégués en vertu du *Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés* (RCA04 17044), pour les mois de novembre et décembre 2020, les dépenses des mois de novembre et décembre 2020 ainsi que les dépenses sur carte de crédit des mois d'octobre, novembre et décembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

60.01 1217479001

RÉSOLUTION CA21 170028

DÉPÔT - LISTE DE CONTRATS DE PLUS DE 2 000 \$

Mme Magda Popeanu, à titre de mairesse suppléante, dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ passés au cours du dernier exercice financier complet précédent avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.



60.02 1216460001

Mme Sue Montgomery reprend son rôle de présidente de la séance.

RÉSOLUTION CA21 170029**DÉPÔT - RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020 - CONSEIL JEUNESSE DE CDN-NDG**

Mme Sue Montgomery dépose le rapport d'activités 2020 du Conseil jeunesse de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

60.03 1217838002

RÉSOLUTION CA21 170030**DÉPÔT - CERTIFICAT DES RÉSULTATS - SCRUTIN RÉFÉRENDIAIRE - RÈGLEMENT RCA20 17342**

Mme Geneviève Reeves dépose le certificat des résultats à la suite de la tenue d'un période de réception de demandes écrites de scrutin référendaire de 15 jours, du 13 au 27 janvier 2021 pour le *Règlement RCA20 17342 autorisant un emprunt de 691 000 \$ pour la réalisation des mesures d'apaisement de la circulation.*

60.04 1214570002

RÉSOLUTION CA21 170031**MOTION - JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA LANGUE MATERNELLE**

ATTENDU QUE les personnes dont la langue maternelle est le bengali, la langue nationale du Bangladesh et la sixième langue la plus parlée au monde, ont joué un rôle déterminant dans la décision adoptée par l'UNESCO en 1999 de célébrer chaque année, le 21 février, la Journée internationale de la langue maternelle, qui souligne la diversité linguistique et culturelle et le multilinguisme tout en en faisant la promotion;

ATTENDU QUE le 7 février 2011, le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce a adopté la résolution CA11 170050 qui reconnaît l'importance de la Journée internationale de la langue maternelle, appuie la diversité linguistique et culturelle et invite la population de l'arrondissement à se joindre à cet événement;



ATTENDU QUE, le 24 septembre 2013, le conseil municipal a adopté la résolution CM13 1031 qui reconnaît que pour les organisations de la communauté bangladaise, la Journée internationale de la langue maternelle symbolise les valeurs qui définissent les bonnes relations interculturelles, la tolérance, l'harmonie et la coopération et a exhorté Postes Canada à suivre l'exemple des États-Unis qui, en 2012, avaient émis un timbre pour reconnaître et promouvoir la Journée internationale de la langue maternelle.

ATTENDU QU'avec le soutien d'organisations de nombreuses autres communautés, la communauté bangladaise a demandé que l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce réaffirme son soutien envers la journée internationale de la langue maternelle.

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Lionel Perez

Que le conseil d'arrondissement reconnaisse de nouveau l'importance du 21 février pour la communauté bangladaise de notre arrondissement, invite la population à se renseigner sur la Journée internationale de la langue maternelle et félicite l'UNESCO d'avoir pris l'initiative d'enrichir l'expérience humaine en reconnaissant les avantages de la diversité culturelle et linguistique.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

65.01 1213571001

RÉSOLUTION CA21 170032

MOTION - COMMÉMORATION - ATTENTAT DE LA GRANDE MOSQUÉE DE QUÉBEC

ATTENDU QUE le 29 janvier 2017, un homme armé a commis un attentat meurtrier au Centre culturel islamique de Québec alors que les gens s'y étaient rassemblés pour prier;

ATTENDU QUE cette odieuse tragédie a coûté la vie à six personnes et que d'autres ont été blessées;

ATTENDU QUE les Montréalaises et les Montréalais ont fait preuve d'une grande solidarité au lendemain de l'attentat de la grande mosquée de Québec;

ATTENDU QUE la Ville de Montréal s'est engagée le 21 mars 1989 dans sa Déclaration contre la discrimination raciale à combattre « toutes les formes de discrimination raciale et à favoriser l'accès et la participation pleine et entière de tous les citoyens et de toutes les citoyennes, indépendamment de leur race, couleur, religion, origine ethnique ou nationale, aux différentes sphères de la vie municipale »;



ATTENDU QUE l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce est à l'avant-garde des efforts visant à éliminer le racisme, le sectarisme religieux et les crimes haineux, tout en habilitant les gens et les communautés à s'élever contre la haine, l'intolérance et la discrimination;

ATTENDU QUE l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce figure parmi les communautés les plus multiculturelles et multiraciales du Canada et constitue un modèle en matière de promotion de la tolérance, de l'harmonie, du respect de la diversité et du vivre ensemble.

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Lionel Perez

Que le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce invite la population à commémorer, le 29 janvier, la tuerie de la grande mosquée de Québec afin de témoigner collectivement de sa solidarité.

Que l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce condamne l'islamophobie, comme elle condamne toutes les autres formes de racisme, de xénophobie, d'intolérance et de haine.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

65.02 1213571002

RÉSOLUTION CA21 170033

MOTION - ARTICLE 1959 DU CODE CIVIL DU QUÉBEC

ATTENDU QUE 73,3% de la population de l'arrondissement est composée de locataires, et que 40,6% d'entre eux consacrent 30% ou plus de leur revenu annuel pour se loger;

ATTENDU QUE le conseil d'arrondissement a fait connaître son intention d'adopter un règlement qui contrôlerait plus strictement la subdivision, l'agrandissement substantiel ou le changement d'affectation d'un logement;

ATTENDU QU'un avis de motion a été déposé lors de la séance du conseil du 19 mai 2020 annonçant qu'à la prochaine séance ou qu'à toute séance subséquente, il sera adopté un règlement modifiant le *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce* (01-276), le *Règlement d'urbanisme d'une partie de l'arrondissement Mont-Royal* (01-281) et le *Règlement sur les usages conditionnels* (RCA06 17097) afin d'encadrer l'usage et la transformation des bâtiments résidentiels, de régir l'hébergement à court terme et de définir et permettre l'usage de l'« habitation collective de soins et de services » dans les zones résidentielles;

ATTENDU QU'un effet de gel est en vigueur depuis le dépôt de l'avis de motion et sera valide pour une période de deux mois à compter de la levée de l'état d'urgence sanitaire;



ATTENDU QUE malgré cet avis de motion portant sur la subdivision, l'agrandissement substantiel ou le changement d'affectation d'un logement, de nombreux locataires de l'arrondissement ont reçu des avis citant les articles 1959 et 1959.1 du *Code civil du Québec* (C.c.Q) à l'effet que les propriétaires de leurs immeubles procéderont tout de même à ces travaux malgré le fait qu'un permis ne sera pas délivré par l'arrondissement;

ATTENDU QUE ces avis informent les locataires que leur bail expirera à la fin de leur période de résidence et qu'ils seront obligés de déménager;

ATTENDU QUE la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, Division des permis et des inspections, a envoyé des avis par huissier à plusieurs locataires pour les informer que leurs avis aux locataires indiquant que les baux ne seront pas renouvelés en invoquant l'article 1959 C.c.Q ne respectent pas le gel des permis mis en vigueur par l'avis de motion;

ATTENDU QUE dans le cas d'une reprise de possession la procédure oblige le locateur à rédiger lui-même la demande;

ATTENDU QU'un avis envoyé en vertu des articles 1959 et 1959.1 du C.c.Q impose au locataire le fardeau de demander une audience afin de contester l'avis de non-renouvellement de bail même si le locateur ne peut pas obtenir un permis en raison de l'avis de motion de l'arrondissement qui gèle ces travaux;

ATTENDU QUE l'article 1966 C.c.Q. stipule quant à lui que le locataire qui conteste l'avis d'éviction devra, dans le mois de la réception de l'avis, s'adresser au Tribunal administratif du logement pour rédiger une demande d'opposition à son éviction;

ATTENDU QUE pendant la pandémie de la COVID, la charge des locataires qui veulent protéger leur droit de résidence et porter en appel l'avis d'éviction est encore plus lourde que d'habitude et oblige ceux qui ne disposent pas d'un ordinateur, d'un numériseur ou d'une carte de crédit pour payer des frais de dossier de déposer leur opposition en personne aux bureaux du Tribunal administratif du logement;

ATTENDU QUE le conseil d'arrondissement a fait de la conservation des logements abordables sur son territoire une priorité;

ATTENDU QUE l'article 1959 du C.c.Q ne tient pas compte des nouvelles réalités démographiques et des règlements des arrondissements qui régissent la subdivision, l'agrandissement substantiel ou le changement d'affectation d'un logement;

ATTENDU QU'une mise à jour de l'article 1959 du C.c.Q protégerait les locataires contre les évictions sous prétexte d'une subdivision, l'agrandissement substantiel ou le changement d'affectation d'un logement;

ATTENDU QUE l'article 1959 continue d'être employé comme prétexte pour évincer les locataires même si les propriétaires n'ont pas le droit de transformer les logements.

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Magda Popeanu



Que le conseil d'arrondissement invite le gouvernement du Québec à mettre à jour l'article 1959 C.c.Q pour exiger que le locateur qui souhaite effectuer une éviction en évoquant cet article doit entamer la démarche auprès du Tribunal administratif du logement en déposant toutes les preuves nécessaires, dont les plans d'architecte et le permis qu'il aura demandé et obtenu auprès de la ville pour réaliser son projet; et que l'avis d'éviction soit validé par le Tribunal administratif du logement et envoyé aux locataires seulement après cette validation.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

65.03 1213571003

RÉSOLUTION CA21 170034

CRÉATION D'UNE TABLE DE TRAVAIL - COMMUNICATIONS ET ÉCHANGES - MEMBRES DU CONSEIL ET DIRECTEURS

ATTENDU le premier résolu de la résolution CA20 170272 adopté à la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 30 octobre 2020, lequel autorise le directeur d'arrondissement à communiquer et échanger de l'information avec les élus de l'arrondissement dans le seul but de permettre à ces derniers d'exercer leur rôle d'élu, et que l'information ainsi transmise à un élu soit communiquée à tous les autres élus;

ATTENDU le second résolu de la résolution CA20 170272, lequel demande au directeur d'arrondissement d'établir des règles de bon fonctionnement afin de donner suite au premier résolu;

ATTENDU QUE le directeur de l'arrondissement propose, pour se conformer au second résolu de la résolution CA20 170272, la création d'une Table de travail composée des membres du conseil et du comité de direction de l'arrondissement, laquelle permettra de bien structurer et encadrer les échanges entre les élus et les fonctionnaires.

Il est proposé par Lionel Perez

appuyé par Sue Montgomery
Marvin Rotrand
Peter McQueen
Magda Popeanu
Christian Arseneault

D'approuver la création d'une table de travail (la Table) dont la mission consiste à faciliter les communications entre les élus et les fonctionnaires et employés de l'arrondissement et à formuler toute recommandation ou initiative visant à assurer la saine gestion de l'arrondissement au bénéfice de l'ensemble de sa population, selon les modalités détaillées ci-dessous :



COMPOSITION

La Table est composé de tous les membres du conseil, ainsi que de tous les fonctionnaires qui font partie du comité de direction de l'arrondissement, soit les fonctionnaires suivants :

- Directeur(trice) de l'arrondissement;
- Directeur(trice) des services administratifs et du greffe;
- Directeur(trice) des travaux publics;
- Directeur(trice) de l'aménagement urbain et des services aux entreprises;
- Directeur(trice) de la culture, des sports, des loisirs et du développement social;
- Chef(fe) de division relation avec les citoyens et communications;
- Toute autre personne invitée par présidente.

PRÉSIDENTE

La mairesse d'arrondissement est d'office présidente de la Table.

SECRETARIAT

Une personne assistant la Table dans ses travaux agit comme secrétaire de la Table. Elle établit le calendrier des réunions, prépare les ordres du jour et rédige les comptes-rendus, rapports et avis de la Table.

CALENDRIER

La Table se réunit au moins deux fois par mois à la date et à l'heure fixées par le conseil.

Un débat s'engage.

EN AMENDEMENT

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Christian Arseneault

De remplacer le texte de la section PRÉSIDENTE par celui-ci :

« La présidence de la table de travail est nommée par le conseil d'arrondissement et peut être changée en tout temps.

Le conseil d'arrondissement nomme Madame Sue Montgomery, mairesse de l'arrondissement, comme présidente. »

Un débat s'engage.

L'AMENDEMENT À LA PROPOSITION PRINCIPALE EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

LA PROPOSITION PRINCIPALE TELLE QU'AMENDÉE EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

70.01 1203571009



L'ordre du jour étant épuisé, madame la mairesse déclare la séance close.

La séance est levée à 23 h 45.

Sue Montgomery
La mairesse d'arrondissement

Geneviève Reeves
La secrétaire d'arrondissement

Les résolutions CA21 170005 à CA21 170034 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

ANNEXE : Liste complète des citoyens inscrits et leurs questions.



Questions du public – Séance ordinaire du 1^{er} février 2021 à 19 h

Note au lecteur : Les questions ont été soumises par les citoyen.ne.s via le formulaire en ligne. Les questions au présent tableau sont telles que rédigées par les citoyen.ne.s

	Prénom	Nom	Organisme représenté (s'il y a lieu)	Sujet de la question	Question
1	Brian	Lewis	Strata360	Bus service	How will the reduction in STM budget proposed by Lionel Perez affect the already overloaded 105 bus service?
2	Elaine	Bander		Restricting use of Two-Stroke Leafblowers	At least once a week last summer and fall, while enjoying my garden on Hingston Avenue, I was forced to retreat indoors and shut my windows because a landscaper was using a two-stroke leaf-blower at a series of houses on Hampton Ave. The unbearable noise went on for about two hours each time. Landscapers survived for many decades without them, but now claim that two-stroke leaf-blowers are essential to their business models despite their dangerous noise and emission levels and the damage they inflict on flora and fauna. (Rakes still work for those who want leaf-free lawns, but most gardeners know to let the leaves remain to feed the garden naturally.) I am asking the borough to meet with landscapers who operate in CDN-NDG to discuss ways to reduce their dependency on leaf-blowers, with the goal of eliminating the use of two-stroke leaf-blowers so destructive to the peaceful, healthy environment of our neighbourhood.
3	Chaim	Vogel		What is the next step to end antisemitism?	Hello, my question is for Councilor Lionel Perez. I would like to thank you for having brought the International Holocaust Remembrance Alliance definition of antisemitism to last week's Borough Council meeting. That was an important statement but it would be more important for Montreal City Council to adopt this definition for the whole city. Can you tell me what the next steps might be to bring this to City Council ?

4	Rachel	Callaway		Public transportation budget cuts	Why do you hate poor people?
5	Temima	Rosenzweig		Project Montreal difficulty with the Jewish Community	<p>Projet Montreal has a serious problem with concerns of the Jewish community.</p> <p>Jan 2020: Mayor Plante unable to support most widely accepted definition of antisemitism</p> <p>Fall 2020: Cathy Wong does not deem a Jewish councillor to be part of Montreal's diversity and asks him not to run again</p> <p>Jan 2021:</p> <p>1- Mayor Plante refuses to answer a simple question from Councillor Arseneault on adopting IHRA</p> <p>2- Magda Popeanu refuses to vote in favour of IHRA definition</p> <p>Mayor Plante the message you are sending to the Jewish community is heard LOUD & CLEAR – no need to campaign for our votes.</p> <p>Mrs Popeanu you said that to fight antisemitism one needs to take concrete actions. So please list what YOU had done to fight antisemitism when responsible for diversity. (attending Jewish community events to make speeches does not qualify).</p> <p>Other question is to Mr Perez – Congratulations on your leadership. Will you continue to press the Plante administration to adopt the IHRA definition?</p>
6	Paul	Olioff		Public transit is a necessity	How can you ensure with the reduction of service you're planning , that people won't be forced into buses and metros with overcrowding , therefore increasing the likelihood The virus can spread .



7	Line	Bonneau		Sécurité des piétons à l'intersection Decelles-Chemin de la Côte-des-Neiges	À plusieurs reprises, ma vie a été mise en danger à l'intersection Decelles et CDN à cause de conducteurs venant du sud et tournant sur Decelles sur un feu rouge. Les intersections du Chemin de la Côte-des-Neiges, de Ridgewood à Queen Mary sont un danger pour les piétons les plus prudents. Lors d'une récente rencontre publique avec mon élue, Mme Popeanu, j'ai appris que des conducteurs enfrennent allègrement la signalisation routière lorsqu'ils se déplacent en voiture sur Decelles en direction du complexe Rockhill. Malgré trois panneaux de signalisation prescrivant des virages vers le sud ou le nord, des conducteurs passent tout droit pour entrer au Rockhill. On ne peut plus attendre les grands travaux! Je vous demande de considérer l'allongement du terre-plein pour bloquer les véhicules venant de Decelles. De plus, quand le SPVM décernera-t-il des contraventions afin de faire cesser ces infractions que les résidents du Rockhill avouent de manière aussi cavalière?
8	Pierre	Rogué	Note au lecteur : Les questions au présent tableau sont telles que rédigées par les citoyen.ne.s.	Service de transport collectif	Bonjour, j'ai pu récemment prendre connaissance de la proposition de M. Lionel Perez voulant que le service par bus ou par transport collectif soit réduit. Dans notre arrondissement, le service de transport collectif est très désuet, déjà, et l'on observe que les capacités des autobus reliant l'est de la ville aux stations de métro sont au maximum, malgré les circonstances actuelles. Pourriez vous rappeler aux citoyens quelle est l'importance d'assurer un service de transport en commun efficace, et rappeler à M. Perez que les travailleurs qui combent les bus en ce moment sont ceux qui travaillent dans les secteurs de premières lignes et qui sont les gens les moins bien nantis et les plus essentiels à notre confort et au sien, ce qui justifie amplement de bonifier massivement le service?
9	Lina	Medeiros		Belgrave	Comment justifiez vs l'acceptation d'un projet qui nuit a la vie de quartier, amene une congestion au niveau es stationnement deja en rareté et enleve la lumière sur certains immeubles? Comment expliquez vs l'acceptation d'un tel projet sur une rue familiale et deja a



					pleine capacité en terme de stationnement? Et comment expliquer le blocage de lumiere sur les immeubles voisins?
10	Ray	Taylor		Annalisa Harris	<p>Mr Arsenault,</p> <p>Almost one year ago to this day, you spoke before borough council to offer 'full-throated' support with Mayor Plante's decision to evict Sue Montgomery from their caucus for refusing to fire her Chief of Staff, Annalisa Harris.</p> <p>This was all the more shocking considering you had initially suggested to Mayor Montgomery that she hire Ms. Harris, a colleague of yours from your days as an active member of the federal Liberal party.</p> <p>Now we have a ruling from the Quebec Superior Court that clearly shows Mayor Montgomery had absolutely no grounds on which to fire Ms. Harris.</p> <p>As you have not been responsive, I must often go to Mr. Harris for help, and she is always prompt, polite and professional.</p> <p>You have shown yourself capable of changing your mind, as recently evidenced by your decision to quit the Projet Montreal caucus over the latest budget, despite voting for bad budgets for years beforehand.</p> <p>Will you now admit you were wrong, and apologize to Ms. Harris?</p>
11	M	S	N/A	Public Transit - should NOT be reduced - still an essential service for essential workers and appointments (seniors).	<p>Why should the Public Transit be reduced? People still require their service, especially front-line workers, people attending appointments. Still an essential service, I believe.</p>



12	A.	Klein		Magda Popeanu position on IHRA definition of Antisemitism	<p>Mrs. Magda Popeanu,</p> <p>I am shocked that as the former executive committee responsible for diversity you have failed miserably on this vote, and it also speaks volumes about the Plante administration position on this issue.</p> <p>I was deeply disturbed that you decided to not vote on the adoption of the IHRA definition of antisemitism. I consider it to be a cowardly way of avoiding to be on the record of your true feelings and position on the issue. If you are against it simply vote against but don't use as a pretext that you want to respect a so-called process that no one knows about.</p> <p>Will you be honest and transparent and clearly state your personal position on the IHRA definition – are you for or against?</p> <p>Follow-up question to Peter McQueen:</p> <p>Kudos. Thank you for voting in favour for the IHRA antisemitism definition and not following the party line. Will you become a voice of reason on this issue within the Projet Montreal party and advocate for its adoption at city council?</p>
13	Annick	Desjardins		Transport en commun	<p>Pourquoi l'opposition refuse-t-elle d'amener la Ville de Montréal dans le 21e siècle? Nous sommes déjà très en retard en ce qui a trait au transport collectif et à l'électrification, ce n'est surtout pas le temps de reculer. Je m'oppose fermement à une réduction de l'offre de service.</p>
14	Daniel	Lambert	Association of pedestrians and cyclists of NDG	Traffic lights at Sherbrooke and Grey	<p>On Wednesday December 30, a 68-year-old pedestrian was seriously injured by a driver while crossing Sherbrooke St. at Grey.</p> <p>Two pharmacies are located diagonally opposite at that intersection so pedestrians, especially vulnerable seniors, frequently cross there. Because Grey above Sherbrooke is offset from Grey below Sherbrooke, crossing Sherbrooke is confusing for both pedestrians and drivers. The current pedestrian lights contribute to the confusion – pedestrians are frequently unsure when they can cross safely.</p>



					<p>We ask that the City install 4-way pedestrian lights to eliminate the risk to pedestrians from drivers.</p> <p>There are already 4-way pedestrian lights at the four adjacent intersections east of Grey, so for consistency, Grey should also have 4-way pedestrian lights.</p> <p>Note that pedestrian compliance with 4-way pedestrian lights at busy intersections in NDG and Westmount is high.</p>
15	Nora	Benkorich		Projets de condos sur Belgrave et Hampton	<p>Comment deux projets de condos de 5 étages si l'on compte le sous-sol et la mezzanine peuvent être autorisés dans des rues résidentielles constituées, à quelques exceptions, de duplex ? La plomberie Sutton fait 2 étages, sur le plan architectural ces projets ne devraient pas dépasser deux étages. La taule métallique blanche de la mezzanine est inappropriée à notre environnement architectural où tout est en brique! Par ailleurs, ces rues résidentielles sont habitées par des familles et la majorité des unités locatives seront des petits logements. Si ce projet voit le jour en l'état, cela va profondément bouleverser la vie de quartier. Il devrait y avoir une majorité d'unités familiales. Enfin, il n'y a pas assez d'espaces de stationnements. C'est déjà l'enfer pour se garer (et nous n'avons qu'une voiture, dont nous nous passerions si nous avions un système de transports en communs digne de ce nom). Pour toutes ces raisons, je m'oppose vigoureusement à ces projets.</p>
16	David	Levy		Popeanu Definition of anti-Semitism	<p>Mrs Popeanu,</p> <p>As Greta Thunberg would say: HOW DARE YOU!</p> <p>It is not for YOU, Valerie Plante, Projet Montreal or some City Commission to tell JEWS and its community institutions how to define anti-Semitism. They have the right to define it themselves as they are the ones who experience it, live with it, and in the past have DIED because of it.</p> <p>It is condescending and patronizing that Mayor Valerie Plante and Projet Montreal think they can come up with a "Montreal" definition of Antisemitism. It's a joke that some elected officials believe they know better than the IHRA, 30 countries, leading experts and academics</p>



					<p>when they took 14 years to develop.</p> <p>So, since you disagree with the IHRA definition, let me ask you – what is YOUR definition of anti-Semitism, who has adopted it and how is it better than IHRA’s definition?</p> <p>Follow-up question to Mr. Perez - please comment on Mrs. Popeanu definition and answer.</p>
17	kathryn	Aitken	Coalition for Green and Quiet Neighbourhoods	The need to ban gas powered leaf blowers	<p>My name is Kathryn Aitken. I am a member of Transition NDG and the Coalition for Green and Quiet Neighborhoods, an NDG-CDN citizens’ group that is educating the public about the benefits of leaves. We are concerned about the use of leaf blowers in our Borough as they contribute to climate change, pollute the environment, and are harmful to human, animal and ecosystem health. I live on Hampton and one of my distinct memories of the fall of 2020 was the eardrum-shattering roar of leaf blowers in the tennis courts across the street from my home. I remember one specific time when an employee of the Borough (presumably) was blowing leaves off the courts for 2 days in a row, for about 2 hours each day. I had to close my windows on a beautiful day. Did you know that the noise from gas leaf blowers can lead to progressive hearing loss? Would the Council be open to enforcing other ways of removing leaves from the public spaces (like a rake)?</p>
18	Andrei	Liveanu		Regarding the redevelopment of the old Sutton buldings on Maisonneuve	<p>I have serious concerns regarding the redevelopment of the two old Sutton Plumbing buildings on Maisonneuve. 1. What will you do to decrease the density of the proposed buildings and avoid further increased pressure on street parking on Hampton and surrounding streets? 2. What will you do to avoid shading onto surrounding existing houses and yards?</p>
19	Donna	Gibbons		Can we get a dog park in Benny park?	<p>Is it possible to get a small dog park in Benny park?</p>



20	gilles	chiasson		ISO 37001 anti-corruption	I am curious to see who would vote against a progressive effort to clean up corruption? We've had corrupt mayors and suicidal bureaucrats on this issue and I want to know why ISO 37001 would be blocked. This is one of my big election issues.
21	François e	Caron		Parc Trenholme	Les jeux pour adultes ont été remis en fonction en 2020 (grand merci à M. Arsenault pour le remboursement de mes dépenses !) Mais 1 seul des 6 lampadaires fonctionne. Selon la Dir. des serv.adm./greffe, les lampadaires vétustes doivent être examinés, les équipes débordées s'affairent suivant les priorités. Est-il possible d'y voir, pour la sécurité de l'endroit et le jeu en soirée ? Alternativement et si le coût de réparation est prohibitif, des guirlandes de lumières rendraient l'endroit encore plus magique. Et est-il possible d'obtenir du gravier (nivelé et compacté) pour le jeu de croquet? Plusieurs surfaces sont dégarnies et donc souvent boueuses. Après tout le travail investi à sa remise en état et considérant le grand usage qui en a été fait, il vaudrait la peine d'assurer ce minimum d'entretien. L'aire d'exercice canin est vraiment en manque de gravier. Des gens s'enfargent sur les racines d'arbres et lorsqu'il pleut, l'aire devient une piscine de boue. N.B. Pas de sable svp !
22	Libert	Subirana	Montreal	Belgrave	Propriétaire sur la rue Belgrave je demande de réviser ce projet, pour qu'il soit réduit en étages et qu'il offre plus de logements familiaux au lieu d'appartements « studio » merci !
23	Lisa	Gardhouse		Coffee Park	"Councilor Arsenault: At the October 5 2020 borough council meeting, you admitted that Coffee Park was in a state of disrepair. You promoted the construction of a 'much-needed and long-awaited' basketball court at the park, to benefit the Westhaven Centre, and said this was a 'golden opportunity' to reach out and consult the community about the state of the park. Instead of improvements to the park, the area where the basketball court is to be built was rendered totally inaccessible in the fall because of construction, and again this winter because of a fence.



					<p>This deprives local children of one third of the park's tobogganing hill for no reason, especially during these COVID winter months when outdoor time is paramount.</p> <p>To this point I have never been consulted, nor have my many neighbour's.</p> <p>Will you commit to taking down this useless fencing, and consulting with locals on how to actually improve the park for the benefit of the many young children residing in our neighbourhood?</p>
24	Neal	Mukherjee		ISO 37001	<p>-Considering the City Auditor General is an intricate part of the City's overall internal control strategy.</p> <p>-Considering this City's past history when it comes to poor governance.</p> <p>-Considering the recent declaration by the City Auditor General, Michèle Galipeau, who is unable to fulfill her mandate due to the City's inability to provide proper financial information, isn't it time we implement a standard like ISO 37001 in our Borough and across the City to begin restoring trust in our institutions?</p>
25	Mitra	Mirzazadeh		Le respect de la vitesse permise sur la rue Earnscliffe	<p>Depuis 2004 on fait les démarche plusieurs va et bien et des lettres et finalement en 2014 le mois de mars après notre dernière apparition en bloc des voisins on a eu des dos d'an mal mit et avec les hauteurs irrégulier sans les deux bâtons pour limiter la vitesse .</p> <p>On a un détecteur de vitesse solaire qui ne fonctionne pas souvent car c est trop bas et dans un endroit non ensoleillée.</p> <p>Entre l 'intersection Snowdon et chemin côté saint Luc sur la rue Earnscliffe il y a un seul panneaux d'affichage à peine lisible pour rappeler limite de la vitesse . Il y'a 2 garderie au milieu familiale rien que dans cette partie et 3 grandes garderies dans l intersection .</p> <p>Depuis 2004 on a demandé des modifications on est en 2021 Quand est ce que Mr Rostand va intervenir efficacement ??? Il faut un accident mortel pour ça ? Le fais qu' il y a des bus qui passe sur notre rue justifie rien car il y a des autres rues qui sont sur le trajectoire des bus mais avec les mesures de sécurité efficaces</p>



26	schneur	rabin		IHRA	<p>I am truly saddened that Councillor Magda Popeanu would not vote for the motion to adopt the International Holocaust Remembrance Alliance (IHRA) definition of anti-Semitism.</p> <p>Recently the federal government has named former Liberal justice minister and internationally-known human rights lawyer Irwin Cotler as Canada's special envoy on preserving Holocaust remembrance and combating anti-Semitism. His work includes leading the government's delegation to the IHRA, working with 33 other member countries while reaching out to Canadians, civil society groups and academics.</p> <p>My question to Ms. Popeanu is, does she think Canada should withdraw its endorsement of the IHRA definition ? Perhaps it would be better if she and her party simply dropped their opposition to adopting this important tool to combat anti-Semitism.</p>
27	Sandrine	Campeau		Sherbrooke St.	<p>As a business owner on Sherbrooke Street and resident of NDG, I have noticed an increase in graffiti on buildings near my shop in the last 6 months. Furthermore, there is a lack of garbage cans between Marcil and Wilson which seems to encourage people to throw garbage on the street. A key indicator is the non-stop overflowing garbage at the corner of Wilson & Sherbrooke. The overall appeal, cleanliness and presence of greenery on Sherbrooke has much to be desired. Many have noticed and it's upsetting to those who invest significant time and money for the upkeep of their business. I have brought this up numerous times on social media and through this forum but have yet to receive an official answer or any indication of a plan from the borough to address this. There is more to NDG than Monkland. Why is Sherbrooke Street often neglected? What is the boroughs plan to improve the appeal of Sherbrooke and in turn it's commercial appeal. Thank you.</p>
28	Michel	Larcher		Applicabilité du règlement sur le Bruit et modification du règlement d'urbanisme	<p>1) Le règlement sur le bruit n'est pas applicable. La procédure de l'arrondissement est de 7 étapes et nécessite l'intervention de deux inspecteurs et d'un ingénieur sonore. Le processus prend au minimum 2 mois et les victimes n'ont pas d'autre recours. Ce processus s'applique même lors de récidive. Trouvez-vous que ce processus est</p>



					<p>normal et comment ferez-vous pour favoriser l'applicabilité du cadre réglementaire?</p> <p>2) L'article 340 du règlement d'urbanisme mentionne qu'il est interdit de mettre un appareil de climatisation à moins d'un mètre d'une ligne de bâtiment. Le problème c'est que ce terme n'est pas défini et que d'autres machines permises peuvent être plus problématiques (ex. un système de ventilation industriel). Le terme "équipement mécanique" est défini dans le règlement et englobe les appareils de climatisation. Êtes-vous en faveur de rendre l'article 340 plus cohérent et clair en remplaçant les mots appareil de ventilation par équipement mécanique?</p>
29	Andre	Froncioni	QC	<p>Question for Peter McQueen and Stéphane Plante: Jersey Barriers on Upper Lachine</p>	<p>On Nov 2nd 2020, I asked a question about when the jersey barriers on Upper Lachine would be removed. I'll spare you the time: your answers begin at the 2:18:35 mark for all of us to hear.</p> <p>Peter McQueen said that he was very interested in this issue, and that he would be looking over Stéphane Plante's solutions.</p> <p>Stéphane Plante gave a very convincing answer that it would be taken care of soon and "before the heavy snow".</p> <p>We're now 12 weeks later and nothing tangible has happened.</p> <p>What can you both tell the citizens in this area that would change our minds that you don't care, and that you can't keep your promises?</p>
30	Leandro	Tomaro		<p>Parc à chien</p>	<p>Quand est-ce un parc à chien dans le parc Nelson-Mandela?</p> <p>Avec deux tours du projet Westbury, on voit déjà une augmentation du nombre de chiens dans le secteur. Avec les deux autres tours qui seront terminées en 2021, l'achalandage sera encore plus important.</p> <p>Merci</p>



31	Amal	Janati		Parc Benny	<p>Bonjour, Je suis mère de famille de 3 enfants dont la plus jeune a 2 ans et demi. Nous avons acheté une résidence à NDG il y a presque 5 ans, proche du Parc Benny. Les modules de jeu de ce parc sont archaïques et devenus non sécuritaires et absolument absolument non stimulants pour les enfants! Je dois aller loin en voiture vers d'autres parc L'aire de jeu non sécuritaire est directement sur la rue Benny sans clôture. Je vous invite à le visiter! Chaque année je m'attends à ce que la municipalité et la ville y interviennent mais rien ne se passe d'année à l'autre. Cet aire est tout simplement une honte pour ce quartier tellement prisé par des familles d'enfants de jeunes âge et où nous payons des taxes assez élevées!</p> <p>Quand est-ce que la municipalité ou la ville interviendront finalement pour renouveler l'aire de jeu du parc Benny et la rendre sécuritaire? Et pouvez-vous nous donner un plan exact d'intervention la dessus, genre peut-on espérer une action pour le printemps 2021?</p>
32	Eric	Romano		Intersection CDN/Decelles	<p>The city of Montreal is thinking about redoing the Decelles/Côte-des-Neiges intersection in the near future. Before making any changes, shouldn't we be spending our money on other things first such as to protect pedestrians by making it physically impossible for cars from going directly from Decelles into the Rockhill?</p>
33	Stephanie	Valenzuela		Homelessness & social housing	<p>The new COVID curfew has put a spotlight on our unhoused community, its growing prevalence and its lack of resources. In boroughs such as the plateau and in our downtown core, more services and shelters are available, understandably so, as there is a higher concentration of homeless settlements in that area. However, here in our borough, we are not exempted from this reality. Are there services or outreach programs available to help those we find soliciting along Décarie or outside of metros such as snowdon or cote-des-neiges?</p> <p>(Question addressed to Mayor Sue Montgomery) The mayor, Valerie Plante, has recently announced a plan to develop social housing in 6 boroughs, which includes our very own borough. Does that mean efforts are finally being made to develop on the Hippodrome terrain? If the development is not intended on this land,</p>



					when can we expect plans for development for the Hippodrome to be announced as the deadline for 2023 is fast approaching?
34	Malaka	Ackaoui		Chemin Upper-Lachine	<p>Monsieur McQueen. Il y a des années que nous, citoyens de NDG Sud, nous plaignons de la clôture et des murets de béton qui entravent le déneigement sur le pont Upper-Lachine. Dans un courriel daté du 16 juillet 2020, monsieur Plante nous confirmait que les jerseys seront déplacés:</p> <p>"Comme nous en avons discuté il y a quelques jours, je vous confirme que l'arrondissement travaille, en collaboration avec la division de la gestion des actifs routiers et cyclables à distancer le muret qui se trouve le long du trottoir du viaduc Upper-Lachine. Ce faisant, nous serons en mesure d'assurer un meilleur déneigement du trottoir en plus d'améliorer le confort des piétons qui l'empruntent. Nous sommes confiants que les travaux seront réalisés avant le début de la saison hivernale." À ce jour, rien n'ai fait. Nous en avons assez des promesses non-respectées et de la condition lamentable et dangereuse de notre quartier. Que comptez-vous faire pour remédier à ces conditions?</p>
35	Kathelijne	Keeren		outdoor space heaters	Are you considering a ban on outdoor space heaters? For private use? For public use?
36	Elisabeth	Faure		Harley Ave.	<p>Mr. Arsenault,</p> <p>At the most recent extraordinary borough council meeting, held last year three days before Christmas at taxpayer expense, your ill-conceived proposal (or, 'cool experiment' as you like to call it) to re-design and remove parking from Godfrey Ave. was thankfully voted down.</p> <p>Citizens expressed their displeasure at the proposed project, and their surprise at having learned about it at the last minute, as you had apparently not taken the time to talk to your own constituents about your 'cool' idea, which would have cost us \$100, 000 to start with, and</p>



					<p>then up to \$800,000.</p> <p>At this meeting, it was revealed a re-design of Harley Ave. was also considered, something which neither myself nor my neighbours were ever consulted about.</p> <p>Your good friend Stephane Plante could not even remember who told him to look into either proposal.</p> <p>Can you confirm who told Mr. Plante to study these dossiers, and can you tell citizens what 'cool' experiment was being studied for Harley Street?</p>
37	Cymry	Gomery	La coalition pour les voisinages verts et paisibles - Coalition for green and quiet neighbourhoods	Souffleurs de feuilles	<p>1. Our citizens' group has a new Change.org petition to ban gas leaf blowers, which is getting many signatures... would the borough council accept such a petition? How many signatures would we need to initiate the process of getting a bylaw? (Link to the petition with more info: https://www.change.org/p/cdn-ndg-borough-council-ban-leaf-blowers-in-côte-des-neiges-ndg?utm_source=share_petition&utm_medium=custom_url&recruited_by_id=872d8500-3fd6-11ea-afe6-bb6e29450ece)</p> <p>2. Cities like Saint-Lambert and boroughs like Ville-Marie already have a *full* ban on gas leaf blowers, at all times and in all places. What would the CDN-NDG borough council need from us, as concerned citizens, to make this happen?</p>
38	Darby	MacDonald	Project Genesis	Subdivision-enlargement action	<p>As a housing committee in CDN-NDG, we are very grateful and excited to hear of the passing of bylaw RCA20 17331 and are relieved to know that most subdivision and enlargement permits will be no longer emitted by our borough. However, despite this reality landlords have still been sending a record-breaking amount of notices for subdivision-enlargement to vulnerable tenants this year in the effort of evicting them. We appreciate the collaboration the borough has provided on this issue and understand this a provincial regulation that landlords are still able to send these notices. In the face of this, councilor Rotrand has</p>



					indicated a willingness to Project Genesis to approach our MNAs to strike out this form of eviction from the Quebec code. So we are wondering, can we expect a bipartisan commitment from all our councilors to do the same to protect the tenants of our borough from this continued harassment?
--	--	--	--	--	---

		: 3e question et suivantes sur un même sujet
		: question refusée, le citoyen ne s'étant pas identifié

- 4^e question et suivantes sur un même sujet
- Question rejetée puisque le citoyen ne s'est pas identifié

